

Des idées pour la mobilité - 25/09/2010

Léglise - La phase 3 du plan intercommunal de mobilité est terminée. La commune doit décider quelles propositions garder.

Des représentants du bureau Agora, jeudi soir, ont présenté la phase 3 du plan intercommunal de mobilité : des propositions d'aménagements faites à la commune pour sécuriser les villages, notamment. Quatorze entités ont été passées en revue. Une des idées principales est de créer des effets de porte aux entrées des villages afin de faire ralentir les conducteurs. Notons aussi des aménagements aux abords des écoles de Mellier et Witry ainsi que les changements proposés à différents carrefours, à nouveau pour inciter les conducteurs à réduire leur vitesse.

Un sens giratoire est proposé à Léglise, une solution qui permettrait la création de trottoirs plus larges, mais ce sens unique n'a pas l'air de convaincre les conseillers, ni de la minorité ni de la majorité. Ils relèvent une conséquence négative : le passage obligatoire des automobilistes dans le quartier prochainement bâti près de la place de la Poste.

L'échevin des Travaux met fin aux discussions en rappelant qu'il s'agit seulement de propositions : « *Le doigt a été mis sur des problèmes. On peut suivre ces propositions ou en trouver d'autres.* » Les aménagements se feront étape par étape.

Jeudi soir, ce n'est qu'à 21 h que la séance publique du conseil communal de Léglise a pu réellement démarrer, après une heure de huis-clos.

Les conseillers se sont ensuite penchés sur le compte 2009 du CPAS rapidement présenté par le receveur, Yves Besseling. À l'ordinaire, le compte se solde par un boni budgétaire de 80 028 €, une bonne nouvelle puisque le boni présumé n'était que de 20 350 €. La marge de manoeuvre s'agrandit donc pour le CPAS.

Le fonds de réserve à l'ordinaire s'élève à 208 000 € et à 122 000 € à l'extraordinaire. Conclusion du receveur : « *Nous sommes face à une très bonne situation financière pour appréhender les projets futurs du CPAS.* »

Motion pour les frontaliers

En fin de séance, les conseillers ont voté une motion de soutien aux travailleurs frontaliers suite aux mesures d'austérité prises par le Gouvernement luxembourgeois.

En présentant le point, la bourgmestre a insisté sur deux volets : « *Nous avons 600 travailleurs frontaliers sur la commune. Si nous votons la motion, c'est une motion de solidarité en raison de la perte des droits acquis. 30 % de notre population a moins de 20 ans : nous insistons pour que nos étudiants puissent bénéficier d'une réduction fiscale pour leur kot.* » Unanimité. S. P.

(L Avenir)